

assuré social FRIESS ALEXANDRE nº de Sécurité Sociale 1 86 01 67 482 354 81 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone

CPAM du BAS-RHIN 16, rue de Lausanne 67000 STRASBOURG

M. FRIESS ALEXANDRE 15 RUE DES VIOLETTES 67370 PFULGRIESHEIM SERVICE COURRER LE

Voici le détail des versements vous concernant pour la journé du 08/12/2023

Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire . En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour ALEXANDRE né(e) le 18/01/1986				
	maladie				
·	réf 9781 2334140004676				
22/08/2023	ACTE DE KINESI. (AMS 7.5 + PC)	16,13	16,13	60 %	
	franchise à retenir (FRT) (1)	10,13			9,68
22/08/2023	ACTE DE KINESI. (AMS 10.7 + PC)	22.04	23,01	60 %	-0,50
	franchise à retenir (FRT) (9	23,01			13,81
28/08/2023	ACTE DE KINESI. (AMS 7.5 + PC)	40.40	16,13	60 %	-0,50
	franchise à retenir (FRT) (1)	16,13			9,68
01/09/2023	ACTE DE KINESI. (AMS 7,5 + PC)		16,13	60 %	-0,50
	franchise à retenir (FRT) (1)	16,13			9,68
05/09/2023	ACTE DE KINEŞI. (AMS 7.5 + PC)		16,13	60 %	-0,50
	franchise à retenir (FRT) (5)	16,13			9,68
	réglé le 08/12/2023 au doctinataire LACEL ALEXA				-0,50

réglé le 08/12/2023 au destinataire LAGEL ALEXANDRE : 52,53 euro(s)

⁽¹⁾ Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.